

Grève des débardeurs

notre grain. Quand des acheteurs éventuels considèrent le Canada comme un fournisseur sur lequel on ne peut pas compter, leur attitude blesse non seulement notre fierté, mais aussi l'économie canadienne. Nous acceptons des commandes, signons des contrats, et nous ne pouvons ensuite livrer à temps. Nous nous engageons à fournir une aide alimentaire et nous ne pouvons même pas livrer les aliments au navire qui doit les transporter là où on en a le plus besoin.

De toute évidence, l'inflation et l'incertitude qu'engendrent les pressions inflationnistes constantes continuent à jouer un rôle dans la rupture des négociations des contrats. Tant que nous, Canadiens, ne serons pas prêts à nous attaquer aux problèmes qui sont la cause de nos ennuis et à dissiper la crainte des travailleurs syndiqués, des fonctionnaires et des personnes à revenus faible ou fixe qui craignent que leurs revenus ne suivent pas le coût de la vie, il continuera d'y avoir de l'agitation dans ces secteurs de notre société.

Le 8 juillet dernier, le gouvernement a reçu le mandat bien net de diriger les affaires du pays, de donner l'exemple et d'apporter la solution des problèmes et pourtant il n'a pas encore une politique efficace pour les résoudre. En effet, nous avons vu bien peu de mesures qui s'attaquent vraiment au problème. Il faut songer à établir immédiatement une commission des différends. La difficulté qui se pose est la suivante: aucun organisme ou tribunal n'a été établi pour examiner les contrats en vigueur et régler les problèmes et les griefs avant l'expiration des contrats. Aucun organisme n'a été établi pour encourager ou favoriser la renégociation d'un contrat avant échéance. A mon avis, la nomination d'une telle commission s'impose, et cela de façon plus urgente que jamais auparavant.

Si le gouvernement ne cherche pas activement de nouvelles solutions, la même situation déplorable se répétera—sinon chez les manutentionnaires de grain, alors chez les fonctionnaires. Les Canadiens sont mécontents et impatient et ils comptent que le gouvernement donnera l'exemple. Les ministériels ont demandé des propositions. Mes collègues ont présenté des solutions de rechange, fait des suggestions, au cours du présent débat et en d'autres occasions. Jusqu'ici, le gouvernement a négligé de prendre l'initiative; voilà le nœud du problème.

● (0130)

Instituons les rouages nécessaires. Rétablissons la bonne foi entre le patronat et le salariat. Tentons au moins d'éviter des situations semblables. C'est la responsabilité que les Canadiens ont confiée au gouvernement. S'il s'engage dans cette voie, madame l'Orateur, je suis persuadé qu'il obtiendra l'appui de ce côté-ci de la Chambre.

[Français]

M. Albert Bécharde (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Madame le président, j'essaierai de m'en tenir à la limite de temps que j'ai suggérée tout à l'heure et, pour cette raison, mes remarques seront très brèves.

J'ai cru de mon devoir d'intervenir dans ce débat pour deux raisons principales. Premièrement, parce que je suis, en sorte, celui qui a incité le débat de ce soir par ma question d'hier posée au très honorable premier ministre (M. Trudeau) et au ministre de l'Agriculture (M. Whelan). En effet, on peut rire de l'autre côté, ils se sont encensés mutuellement tout à l'heure. On a parlé de «non-partisanerie» mais si l'on veut en faire, il y en a d'autres qui sont capables d'en faire.

En effet, madame le président, je voudrais le répéter pour ceux qui ne l'ont pas entendu, et je crois qu'avec cette

[M. Wise.]

question, j'ai réveillé en somme l'opposition, à tel point que l'écho s'est même rendu aux oreilles du député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner), qui était perdu on ne sait où, puisque immédiatement il est revenu pour venir nous faire son discours de ce soir qui, pour la première partie, n'était que de la partisanerie. La deuxième avait un certain bon sens.

Je cite donc, madame le président, la question que j'ai posée hier en faisant allusion au télégramme de l'Association des producteurs de volaille du Québec, qui m'était parvenu à mon bureau de député dans Bonaventure, mais grâce à une très bonne organisation, j'ai pu en avoir communication immédiatement, et ce matin même je recevais le télégramme de l'Association, ici, à mon bureau du Parlement.

Voici la question que je posais à l'honorable ministre de l'Agriculture:

Aurait-il reçu un télégramme de l'Association des producteurs de volaille...

... je rappelais en somme la substance du message. Le ministre m'a répondu:

Nous avons reçu beaucoup de télégrammes, monsieur l'Orateur, mais je ne saurais dire si j'ai vu celui au sujet d'une pénurie possible de provendes. L'élevateur à grain de Québec est ouvert depuis deux ou trois jours, et le grain est acheminé hors de la région. D'autres navires sont sur le point de jeter l'ancre...

... on a rappelé cela tout à l'heure. Et je posais ensuite à l'honorable ministre du Travail (M. Munro), et en son absence au très honorable premier ministre, la question suivante, comme en fait foi la page 4807 du hansard d'hier:

J'ai demandé au ministre du Travail ou, en son absence, à son secrétaire parlementaire ou au premier ministre, si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures législatives identiques à celles adoptées par le Parlement pour régler la grève des débardeurs du port de Vancouver, en vue de régler la grève des débardeurs qui paralyse les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

Voici la réponse du premier ministre:

Monsieur le président, il y a toujours un moment dans une grève où il faut peser l'intérêt public contre le droit à la grève. Le gouvernement et le Conseil des ministres sont présentement en train d'examiner cette question.

C'est là que cela a sonné une cloche dans l'oreille de l'opposition. Je continue à citer:

Pour le moment, nous n'avons pas de déclaration à faire, mais il est certain que le ministre du Travail et le gouvernement suivent la chose de très près.

Madame le président, au tout début de ce conflit dans le port de Montréal, ce sont les députés ministériels, dont l'honorable député de Charlevoix (M. Lapointe) qui a porté le premier ces choses à l'attention du gouvernement, suivi de l'honorable député de Beauce (M. Caron) et celui de Compton (M. Tessier) ainsi que celui de Laval (M. Roy) et les autres. Par la suite, on viendra dire que c'est grâce à l'opposition que le gouvernement est au courant de la grève des débardeurs.

Lorsqu'on entrevoit, et les journaux en ont parlé hier à satiété, une possibilité de règlement d'une autre façon que celle prévue présentement, eh bien, on se dit: On doit demander un débat d'urgence et nous en prendrons le crédit. Ce sont ces gens qui nous demandent d'agir et de nous unir pour défendre les intérêts d'une région affectée durement, de nous unir non pas en partisans mais comme députés d'une région qui est présentement touchée.

Lorsque j'entendais ce soir au tout début de ce débat les propos de l'honorable député de Joliette (M. La Salle), je me suis senti plongé dans cette période de noirceur que nous avons malheureusement connue au Québec sous un